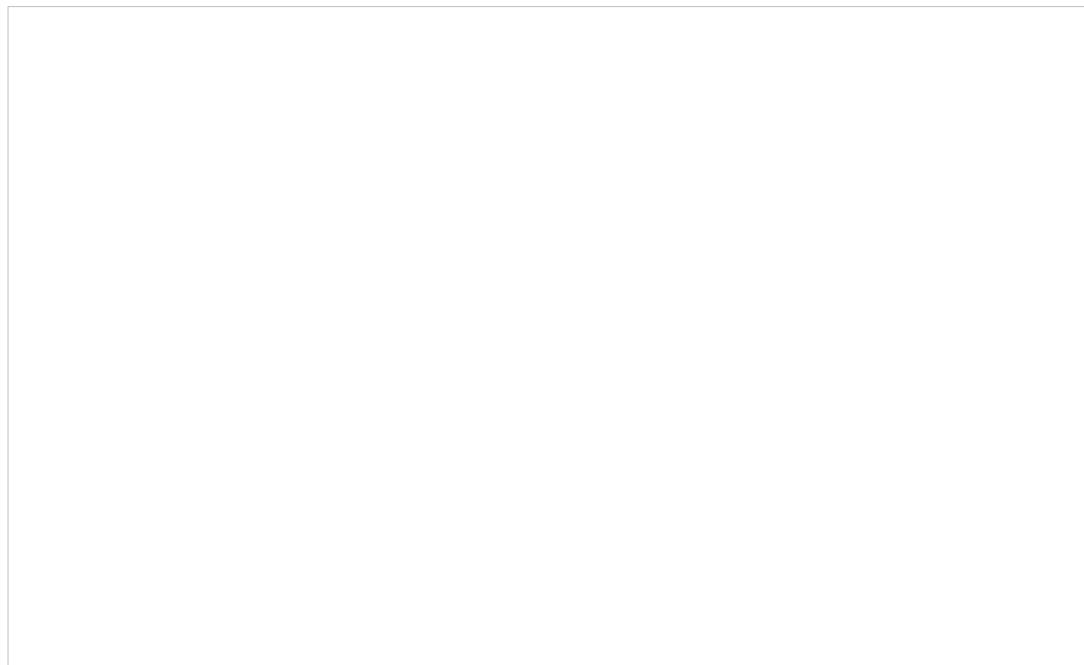


FOLIA PHARMACOTHERAPEUTICA NOVEMBRE  
2019

Communiqué du Centre de Pharmacovigilance

## Prescription électronique – nouveaux types d'erreurs médicamenteuses possibles

Dans un Flash VIG-news<sup>1</sup>, l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de santé (AFMPS) attire l'attention sur la possibilité de nouveaux types d'erreurs médicamenteuses survenant lors de la prescription électronique, notamment les erreurs de sélection à partir d'un menu déroulant. L'AFMPS cite l'exemple d'une prescription électronique mentionnant Clexane 12.000 UI anti-Xa (120 mg)/0,8 ml. Ayant un doute sur le dosage, le pharmacien a contacté le médecin qui avait sélectionné par erreur, dans le menu déroulant, le dosage le plus concentré (au lieu du Clexane 8.000 UI) (voir aussi ci-dessous l'image provenant du site Web du CBIP).



En vue de limiter ce type d'erreur, l'AFMPS demande aux prescripteurs d'être particulièrement attentifs lors de la sélection de données à partir des menus déroulants de leurs systèmes informatiques, de rester vigilants lors de la saisie semi-automatique de données (fonctionnalité qui trace des informations introduites récemment et propose de les réutiliser automatiquement) et de vérifier la posologie prescrite. En cas de doute, par exemple sur la nature du médicament prescrit ou sur le dosage préconisé, le pharmacien prendra contact avec le médecin avant que le médicament ne soit délivré.

Selon une étude, citée dans le Flash VIG-news, l'utilisation de la prescription électronique diminue toutefois le nombre global d'erreurs médicamenteuses. Elle permet également d'éviter le problème de la mauvaise lisibilité de certains manuscrits.

Afin de pouvoir prendre d'éventuelles mesures pour réduire le risque d'erreurs, il est important que les professionnels de la santé notifient comme suit les erreurs médicamenteuses à l'AFMPS:

- erreur avec effet indésirable: via la fiche de notification en ligne ([www.fichejaune.be](http://www.fichejaune.be)),
- erreur sans effet indésirable: par e-mail à l'adresse [medication-errors@afmps.be](mailto:medication-errors@afmps.be).

### Sources spécifiques

**1 Flash VIG-news: prescription électronique - nouveaux types d'erreurs médicamenteuses possibles.** Communiqué du 18/04/2019. Via  
[https://www.afmps.be/fr/news/flash\\_vig\\_news\\_prescription\\_electronique\\_nouveaux\\_types\\_derreurs\\_medicamenteuses\\_pos](https://www.afmps.be/fr/news/flash_vig_news_prescription_electronique_nouveaux_types_derreurs_medicamenteuses_pos)

## Colophon

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

**Rédacteurs en chef:** ([redaction@cbip.be](mailto:redaction@cbip.be))

T. Christiaens (Universiteit Gent) et  
Ellen Van Leeuwen (Universiteit Gent).

**Éditeur responsable:**

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.